

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 10 (1902)
Heft: 5

Rubrik: Petite chronique et bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

avec son fils mineur à Vienne en Autriche où elle mourut en 1814. Le jeune homme fut admis à la *Theresianische Ritteracademie* où il reçut l'éducation réservée aux familles de la noblesse. Entré au service autrichien en 1809, il remplit successivement plusieurs charges importantes soit à la cour, soit dans l'administration civile et fut créé baron avec titre héréditaire pour ses descendants par l'empereur Ferdinand I^{er}, en 1845.

Son fils, le baron Alphonse de Pont, aujourd'hui âgé de quatre-vingt-deux ans, ministre plénipotentiaire et conseiller intime à la Cour d'Autriche, conserve avec soin les nombreux papiers et parchemins concernant la seigneurie et la famille de Pont. Avec beaucoup de bienveillance il s'est offert à mettre gratuitement à la disposition de la commune de Pont-en-Ogoz une copie vidimée de tous les actes qui peuvent intéresser cette commune, travail dont il s'occupe actuellement, « voulant, dit-il, conserver le souvenir de ses aïeux sur les lieux mêmes qu'ils ont habités pendant tant de siècles ».

Paul BARRAS.

PETITE CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

Société d'histoire et d'archéologie de Genève (*Séance du 27 février*). — M. Cartier ouvre la séance par la lecture d'une notice nécrologique consacrée au regretté Charles Morel, et le président s'attache à faire ressortir les grandes qualités de cœur aussi bien que les aptitudes du savant modeste dont le départ laisse un vide considérable dans les rangs de la Société, à laquelle il avait consacré dès son admission, en 1875, des travaux d'une très réelle valeur, concernant principalement les antiquités latines des environs et l'étude des textes historiques du haut moyen âge.

M. Cartier mentionne tout particulièrement la plus importante des publications du défunt : *Genève et la colonie de Vienne sous les Romains*, qui occupe la majeure partie du tome XX des *Mémoires et Documents de la Société d'Histoire et d'Archéologie*.

M. Henry Tronchin donne lecture de quelques fragments d'un

ouvrage publié par lui et consacré à la mémoire de l'illustre docteur Tronchin.

Le chapitre intitulé *Voltaire et Tronchin*, que M. Henry Tronchin a choisi pour sa communication, est le don de joyeux avènement d'une publication qui promet de revêtir le plus haut intérêt, non seulement pour les habitants de la cité qui a donné l'hospitalité au philosophe français, mais pour tous ceux qui s'intéressent à l'histoire politique et littéraire du XVIII^e siècle. Cet ouvrage aura sur beaucoup d'autres l'inappréciable avantage d'avoir été élaboré dans des archives privées d'une rare valeur, riche en pièces inédites et dont l'auteur se trouve être l'heureux propriétaire.

Après avoir exposé quelle fut l'origine des relations entre le philosophe et le célèbre médecin que tout séparait l'un de l'autre, « la vocation de leur nature, leur tempérament, la tournure de leur esprit et plus encore la façon de pratiquer la morale et de concevoir la religion », le conférencier entre dans le détail des incidents marquants de la vie politique et littéraire de Voltaire pendant son séjour à Genève et auxquels fut mêlé Tronchin.

Très prévenu à l'égard de l'hôte incommodé et imprudent qui vient de chercher un abri à Genève et en même temps très réservé à son égard, Tronchin n'épargne ni le temps ni son influence pour réparer les sottises de son illustre client.

C'est ainsi que M. Tronchin montre le rôle de conciliateur et d'intermédiaire joué par le docteur dans deux circonstances assez critiques pour l'imprudent philosophe.

Il s'emploie tout d'abord dans le différend entre Voltaire et le pasteur Jacob Vernet, différend provoqué par la publication de l'*Essai sur l'histoire générale*, dans lequel Voltaire avait invectivé Calvin à l'occasion du procès de Servet, l'accusant d'avoir eu une « âme atroce ».

C'est alors que la rancune profonde restée au cœur de Voltaire à la suite de cet incident le poussa à s'associer à une campagne dirigée peu après par d'Alembert contre les pasteurs genevois et à inspirer l'article sur Genève publié par ce dernier dans l'*Encyclopédie*, où les pasteurs étaient accusés de pratiquer le « socinianisme ».

La riche correspondance conservée à Bessinge éclaire d'un jour nouveau ces deux épisodes et leur donne à la fois beaucoup de relief et de piquant.

Si Tronchin réussit parfois à mettre fin aux regrettables incidents provoqués par son client, il se détache néanmoins de lui. Les relations entre ces deux hommes, si peu faits pour s'entendre, finissent

par se refroidir et par cesser presque entièrement depuis l'établissement de Tronchin à Paris. Elles ne devaient se renouer que lors de la dernière maladie de Voltaire.

Sous le titre de *Niebuhr citoyen de Genève*, M. le prof. Charles Seitz communique le résultat intéressant de ses recherches aux Archives de Genève, où il a retrouvé dans quelles circonstances a été déférée au grand historien allemand la bourgeoisie d'honneur de la République de Genève, en 1819.

Niebuhr, envoyé extraordinaire de Prusse auprès du Saint-Siège, eut l'occasion de rendre à Genève un service signalé, en obtenant, non sans peine, du pape Pie VII, le bref *Inter multiplices*, du 20 septembre 1819, qui séparait les paroisses catholiques du canton du diocèse de Chambéry, pour les rattacher à perpétuité à l'évêché de Lausanne.

Les autorités genevoises décidèrent de marquer leur gratitude à l'illustre Allemand, auquel fut conféré le droit de cité. A ce don très honorable était joint le cadeau plus substantiel d'une lettre de change de 8,000 francs et d'une tabatière « d'un goût élégant, retracant à ses yeux un site du pays qui espère le compter au nombre de ses citoyens ».

Niebuhr fit savoir, dans une lettre adressée au Conseil, le 26 janvier 1820, qu'il acceptait le droit de cité, en demandant même qu'il fût conféré à ses descendants ; il acceptait aussi la tabatière, mais il refusait les 8,000 fr. pour des motifs qu'il faisait connaître dans une seconde lettre adressée à M. d'Ivernois.

Cette lettre, qui lui fait le plus grand honneur, expose que ses principes lui interdisent absolument d'accepter un avantage pécuniaire pour prix de ses services.

* * * **Charles le Téméraire et la ligue de Constance**¹. — D'après son titre, l'ouvrage s'occupe spécialement des traités conclus à Constance entre la Suisse, les villes de la haute Allemagne et le duc Sigismond d'Autriche ; le principal d'entre eux est la célèbre Convention perpétuelle, *ewige Richtung*, du 30 mars 1474. Préparée par Louis XI, elle mettait fin aux longs dissensiments existant entre la maison de Habsbourg et les Confédérés, et liait les anciens ennemis, en vue d'une action commune contre un nouvel adversaire, le duc Charles de Bourgogne.

Mais l'auteur ne se borne pas à cet épisode ; en réalité son livre est l'histoire complète de la politique et des événements qui troublèrent l'Europe centrale depuis l'avènement de Charles le Téméraire (1467) jusqu'à la mort de sa fille Marie de Bourgogne (1482).

¹ Par E. Toutey. — Paris, Hachette, 1902.

Nombreux sont les travaux sur cette période si importante de l'histoire, mais si le sujet a souvent été traité au point de vue suisse, allemand, français, bourguignon, il a rarement fait l'objet d'une étude aussi générale et aussi approfondie.

Tout est clair, précis, dans cet ouvrage; les vues d'ensemble sont larges, les conclusions sont pleines d'aperçus nouveaux. L'auteur a très bien utilisé les sources allemandes et, en consultant les historiens suisses, il a su discerner ceux qui représentent le vrai point de vue national. En somme, notre pays, ses magistrats et ses guerriers sont représentés sous un jour favorable dans ce livre qui est d'un haut intérêt pour tout ami de notre histoire.

* * Le troisième fascicule du **Dictionnaire géographique de la Suisse**, par MM. Charles Knapp, Maurice Borel et V. Attinger, vient de paraître, et avec lui s'accentuera le succès de cette utile publication. Cette livraison va de Bremgarten à Collon et contient plusieurs monographies ayant un véritable caractère scientifique, ainsi la description du massif du Cervin, l'article concernant la Chaux-de-Fonds. Le château de Chillon, son histoire et son développement, a été décrit par M. Ed. de la Harpe. Les cartes, les plans, les gravures sont répandus à profusion dans tout l'ouvrage. La troisième livraison tient les promesses faites par les deux premières.

* * **La Nuit des Quatre-Temps** (Payot et C^{ie}, édit.), par M. René Morax, est une œuvre littéraire, mais elle a aussi une valeur historique, par l'exacte fidélité des tableaux et de la mise en scène, par l'observation sûre des mœurs valaisannes et par la vérité qui émane de toute cette œuvre saine et forte. Le public a eu l'occasion de l'admirer au théâtre à Morges, à Lausanne et à Genève. Ceux qui n'ont pas pu jouir de ces représentations dramatiques pourront lire la brochure qui vient de paraître. Ce drame ne perd rien à la lecture.

OUVRAGES REÇUS : *Le Gouverneur d'un prince*. Frédéric-César de Laharpe et Alexandre I^{er} de Russie. — Lausanne, G^{es}s Bridel & C^{ie}, éditeurs.

Bulletin de la Société neuchâteloise de géographie. Tome XIV. — Neuchâtel, Paul Attinger, imprimeur.

Histoire du Canton de Vaud, par Paul Maillefer. 2^{me} livraison. — Payot & C^{ie}, éditeurs.

Histoire de Romainmôtier, avec sept gravures, publiée et éditée par le Comité de la Société de développement de Romainmôtier.

